

5 juillet 2016 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le service militaire volontaire, à Brétigny-sur-Orge le 5 juillet 2016.

Mesdames, Messieurs,

Mesdames, Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs les parlementaires, les élus, qui peuvent constater ce que le centre de Brétigny est devenu en quelques mois, un centre de formation, mais également un centre militaire qui permet, ici, sur une base exceptionnelle, de pouvoir donner une chance supplémentaire à des jeunes.

Je voulais aussi saluer tout le personnel qui y contribue, sous l'autorité du Colonel, et bien sûr, dire combien nous sommes satisfaits de ce que le chef d'Etat-major des Armées, le chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, ont pu faire pour la réussite de cette expérience. Je m'adresse aussi aux familles, qui peuvent également être fières de ce que leur fils, leur fille, a pu réaliser à travers ce centre de Brétigny.

Il y a 8 mois j'étais à Montigny-lès-Metz, c'était le premier centre qui était ouvert, le service militaire volontaire avait besoin de cette première expérience. Puis comme nous avons eu confirmation de sa réussite, nous avons décidé d'en ouvrir un second, ici à Brétigny, de manière à pouvoir donner à des jeunes, souvent les plus éloignés du marché du travail, une chance supplémentaire de s'insérer dans la société, de trouver une formation et de pouvoir enfin prétendre à un métier, à un vrai métier, et donc à un emploi.

Ce projet de service militaire volontaire est né d'une réussite Outre-Mer, car dans nos territoires et départements d'Outre-Mer, il y a ce qu'on appelle le service militaire adapté, qui concerne à peu près 5000 jeunes par an, et qui ont parfaitement montré que si on veut que des jeunes puissent se qualifier, puissent se former, il faut avoir un dispositif militaire.

J'ai donc voulu que dans la loi d'actualisation de la Loi de programmation militaire, que le ministre de la Défense a présentée, puisse être expérimenté le service militaire volontaire, avec comme exemple le service militaire adapté d'Outre-Mer.

La question peut venir spontanément à l'esprit : pourquoi une préparation militaire à l'emploi, alors qu'il y a des formations qui sont des gages d'excellence sans qu'il y ait besoin de faire intervenir des militaires ? Il est vrai qu'on a supprimé la conscription, c'est-à-dire le service militaire obligatoire, il y a 20 ans. Pourquoi faudrait-il le rétablir sous une forme volontaire ? Cette question, je me l'a suis posée, avec les ministres qui sont les plus concernés, et j'ai considéré que les armées pouvaient, en plus des missions qu'elles exécutent pour notre protection, pour notre sécurité, pour l'influence que nous devons avoir partout dans le monde, remplir cette mission-là, de former des jeunes. Parce que les armées ont cette expérience, parce que les armées sont liées à la Nation, parce que les armées peuvent avoir cette disponibilité de pouvoir transmettre à des jeunes des références, de la discipline, bref ce qu'on appelle une valeur militaire. Et l'apprentissage de la discipline est une priorité pour un bon nombre de nos jeunes. Ce n'est pas une fin en soi, et on n'obtient pas un emploi parce qu'on a simplement retrouvé ses repères, ou parce qu'on a accepté de se plier à des contraintes, ou d'être respectueux. En fait, quand on y réfléchit bien, ce sont des conditions, qui ne sont pas en elles-mêmes suffisantes, mais qui sont nécessaires pour aller vers l'emploi.

Parce que ce n'est pas un employeur, privé comme public, recherche d'est un jeune qui sera capable

Parce que, ce qu'un employeur, privé comme public, recherche, c'est un jeune qui sera capable de s'adapter à une situation, qui pourra comprendre ce qu'est une hiérarchie tout en faisant en sorte de donner le meilleur de lui-même. Ce qu'une formation militaire peut donc apporter, c'est cette connaissance de la vie, dans tout ce qu'elle a de difficile parfois, d'exigeant souvent, mais qui est une expérience indispensable pour s'insérer dans la société.

Alors, ici, dans un centre comme celui de Brétigny, il va y avoir l'apprentissage des fondamentaux de la vie militaire, un savoir-être, qui va pouvoir être dispensé, sur le goût du travail, sur l'effort, sur le sens de l'intérêt général. C'est la raison pour laquelle il y a, en plus de cette formation militaire, une initiation au secourisme, à l'instruction civique, au permis de conduire, de manière à ce qu'il puisse y avoir des chances supplémentaires avant même de recevoir une formation professionnelle qui puisse être donnée à des jeunes.

J'y ajoute la remise à niveau sur le plan scolaire. Il était donc bien que le ministère de l'Éducation, je remercie la ministre, puisse mettre à disposition un enseignant de très grande qualité pour assurer, ici à Brétigny, cette formation qui permet de donner un accès, bien sûr aux connaissances générales, mais aussi à la culture, pour que ces jeunes puissent, au-delà même du métier qu'ils auront à exercer, s'ouvrir, autant qu'il est possible, à la société et au monde.

Alors pour entrer dans un centre comme celui-là, il faut être volontaire. Personne n'y est venu, aucun de ces jeunes qui ont été diplômés, sous la contrainte. Quand il y avait la conscription et qu'on ne voulait pas la faire, il y avait des gendarmes qui venaient nous chercher, et qui nous conduisaient vers le régiment - je n'étais pas dans ce cas de figure ! -. Là, il n'y a que des volontaires, qui ont décidé, à un moment, parce que leurs parents leur ont conseillé, parce qu'ils ont eu un contact avec la mission locale, et je veux vraiment remercier ce réseau qui est très précieux, parce qu'ils ont pu découvrir sur internet cette information, ils se sont rapprochés de nos armées et on dit : « voilà, je suis prêt à passer 8 mois de ma vie dans un centre militaire pour apprendre, pour apprendre autant qu'il sera possible et pour espérer avoir un emploi. »

C'est un principe essentiel, qui vaut aussi pour le service civique. Certains disent qu'il faudrait rendre le service civique obligatoire, mais s'il est obligatoire il perd de son caractère d'engagement. Ce que j'ai proposé c'est qu'il soit général, c'est-à-dire que tout jeune puisse faire une demande de service civique. Ce n'est pas tout à fait le cas pour le service militaire volontaire, parce qu'il n'y a pas encore assez de places pour satisfaire toutes les demandes qui pourraient nous être adressées. Cet aspect volontaire est absolument indispensable pour réussir cette expérience. Il faut qu'il y ait cet engagement personnel. C'est pourquoi vous êtes félicités : parce que non seulement vous avez réussi toutes les formations, vous avez un diplôme, mais parce que vous avez voulu faire cette formation, passer ce temps au centre de Brétigny.

Vous avez également acquis une formation générale et professionnelle, parce qu'il ne s'agissait pas simplement de savoir vous comporter dans la vie, il s'agissait aussi de savoir exercer une qualification et un métier. Il a donc fallu le concours, non seulement du ministère du Travail, des missions locales, de Pôle emploi, mais aussi de la région Ile-de-France et de toutes les entreprises qui, justement, assurent les formations.

Grâce à ces partenariats, il a été possible de définir les métiers qui étaient les plus appropriés à vos qualités et qui correspondaient à de vrais débouchés professionnels, cela n'aurait servi à rien de vous former pour des tâches, ou pour des filières, qui ne débouchent sur aucun emploi. Il fallait qu'il y ait un lien, un partenariat, entre le centre ici, le service militaire volontaire, et des entreprises et je veux les remercier ces entreprises, notamment la SNCF, j'y reviendrai, mais aussi Disneyland Paris, PSA, la RATP, les sociétés aéroportuaires qui se sont manifestées. C'est vrai que si on a choisi, avec le ministre de la Défense et le chef d'État-major, Brétigny, c'est parce que la SNCF y était déjà présente, et qu'elle était décidée à s'engager, autour de trois métiers. La sûreté ferroviaire, on sait combien c'est important, ai-je besoin de rappeler le contexte, le commercial en gare, être en contact avec l'utilisateur, le client, la maintenance du réseau ferré et du matériel, métiers très techniques. Et dans chacune de ces filières vous avez facilité l'accès de ces jeunes, non seulement à ces formations, mais à ces débouchés.

Ce qui a convaincu la SNCF, je veux parler en son nom, parce que généralement elle parle au nom de l'État, est la fiabilité de ces jeunes, la capacité à respecter la discipline, et leur envie

d'insertion. C'est pourquoi, et je veux vraiment saluer le geste de cette entreprise. Beaucoup de ces jeunes, que je viens de diplômé avec les ministres, vont être recrutés par la SNCF, vont rendre un service très appréciable, et vont avoir un beau métier.

Le taux d'insertion des jeunes qui passent par un centre comme celui-là -même si nous n'avons encore que deux expériences- est de 70 %, et c'est considérable. Nous avons alors décidé de déployer encore davantage le service militaire volontaire, l'objectif est d'atteindre très rapidement 1000 jeunes, ce qui supposera d'augmenter la capacité du centre de Montigny, ils étaient 110 lorsque j'ai inauguré le centre, ils vont être 350 à la rentrée. Ici-même il y a à peu près 100 jeunes qui ont été formés, et il y en aura 150 qui vont pouvoir accéder maintenant à cette qualification. En Poitou-Charentes, un centre a été ouvert à La Rochelle au mois de janvier, et ce seront 200 jeunes qui seront formés d'ici l'été 2017.

J'annonce que nous allons ouvrir un quatrième centre du service militaire volontaire à Châlons-en-Champagne. Les premiers cadres militaires sont affectés, ou vont l'être, d'ici la fin de l'été et il y a des premiers partenariats avec des entreprises, Pôle emploi est mobilisé, les missions locales aussi et les bâtiments sont en train d'être rénovés, et donc, à partir de janvier, à Châlons-en-Champagne, il y aura 100 jeunes qui seront formés puis davantage encore après.

Voilà, quatre centres, et il y en aura d'autres. Je veux remercier le chef d'Etat-major de nos Armées, le chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, parce que ce sont des armées qui sont déjà très sollicitées, sollicitées à l'extérieur, avec les opérations, en Afrique, au Moyen-Orient, une armée qui est très sollicitée à l'intérieur, avec l'opération Sentinelle, une armée qui doit être opérationnelle, donc qui doit s'entraîner, continûment, et le chef d'Etat-major a accepté de remplir cette mission en plus de toutes les autres.

Ils ne pouvaient pas y arriver seuls, il a fallu que tous les cadres militaires, les officiers, les sous-officiers, les engagés volontaires de l'Armée de Terre, se mobilisent aussi. C'est une noble tâche, et je suis sûr que vous êtes également très fiers de ce qui s'est produit ici dans ce centre de Brétigny, comme à Montigny-lès-Metz. Quand on voit des jeunes arriver, souvent désarmés, souvent découragés, souvent dépourvus de la moindre formation, et quand on les voit sortir 8 mois après, avec cette confiance qu'ils ont retrouvée, cette capacité à trouver un emploi, cette joie aussi d'avoir pu bénéficier d'une formation qui les a élevés, c'est une grande fierté pour les cadres militaires.

Nous devons réfléchir à ce que va devenir le service militaire volontaire. J'ai dit qu'au départ c'était une expérience. Nous avons vocation à pouvoir l'élargir, ce qui supposera des moyens supplémentaires, et nous devons le faire avec la volonté d'associer les collectivités locales, les élus parlementaires, mais également les entreprises, car nous ne pourrons pas réussir ce développement du service militaire volontaire sans les entreprises, sans les acteurs économiques. Elles doivent comprendre, ces entreprises, que c'est leur intérêt, non seulement d'accompagner des formations, mais même d'investir, de participer financièrement à ces centres, car, en réalité, les jeunes qui vont sortir vont aller dans les entreprises, et ce sera finalement un atout pour les entreprises que de disposer de jeunes bien formés, qualifiés, capables de rendre immédiatement des services, comme la SNCF ou d'autres entreprises ont pu en avoir la confirmation.

Il faut donc que les entreprises puissent s'engager. Il n'y a pas que les jeunes qui doivent s'engager. Bien sûr cela se fera sur le mode du volontariat, comme pour les jeunes, on ne va forcer personne, mais le volontariat, l'engagement citoyen, c'est vrai pour les individus, c'est vrai aussi pour les collectivités, les entreprises. A un moment il faut savoir ce qu'on est capable de donner aux autres, ce qu'on est capable de faire pour les autres, et ne pas tout attendre, pas tout attendre de l'Education nationale, pas tout attendre des systèmes de formation, pas tout attendre de l'Etat, mais de se dire : « Voilà, on prend notre part ».

Quand on demande à des jeunes de faire un effort, et c'est un effort, physique d'abord, intellectuel, un effort de quitter son domicile, d'être ici pendant 5 jours de la semaine, en résidence, si je puis dire, alors quand on demande à des jeunes de faire un effort, il faut aussi que l'ensemble de la société fasse un effort, et les entreprises en particulier.

Un mot pour les jeunes qui sont là. Ils sont maintenant diplômés. Vous avez montré de quoi vous

étiez capables, vous avez montré que vous étiez prêts à tenter cette expérience, vous avez eu la détermination, la ténacité, de pouvoir rester 8 mois ici, avec peut-être le regard que les autres portaient sur vous, en se disant « mais qu'est-ce qu'ils vont faire là-bas ? », « qu'est-ce qu'ils vont faire dans un centre militaire ? », et vous avez fait en sorte de réussir. C'est ce qui, peut-être, vous manquait jusqu'à présent, cette confirmation que la réussite était possible, que vous pouviez être pleinement des citoyens dans notre République.

C'est pourquoi nous sommes ici rassemblés, pour vous dire que nous comptons sur vous, que c'est vous l'avenir, que c'est vous qui allez montrer aux autres ce que vous avez fait vous-même, pour vous-même et pour les autres. C'est pourquoi le diplôme qui vous a été remis n'est pas simplement un diplôme pour toutes les formations que vous avez pu suivre et qui ont été parfaitement accomplies par vous, mais c'est un diplôme de citoyen, de citoyen pleinement engagé. C'est en ce sens que le service militaire volontaire va au-delà même de l'idée initiale. En ce moment même, au Parlement, un projet de loi est discuté, sur l'Egalité et la Citoyenneté, sur la réserve citoyenne, sur l'engagement, sur le service civique. J'ai parlé de la Loi de programmation militaire, de ce qu'elle avait voulu faire avec cette expérimentation, sur le SMV. C'est la même idée : aller chercher dans notre pays ce qu'il peut donner de meilleur. Ici, à Brétigny, je vous le dis, c'est le meilleur de la France qui est réuni grâce à vous et grâce à nos Armées. Merci.